



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2023

### Avis d'impôt établi en 2024

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP MELUN  
SAID SAVIGNY LE TEMPLE  
40 AVENUE LOUISE MICHEL  
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

### Vos références

Numéro fiscal :  
Déclarant 1 (C) : 30 12 755 263 441  
Déclarant 2 (C) : 30 05 037 130 452  
Référence de l'avis : 24 77 A319826 78  
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

6 IMP BOUGAINVILLE

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 40 61 6124968789 3 A  
Numéro de rôle : 011  
Date d'établissement : 08/07/2024  
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 77016

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MELUN  
SAID SAVIGNY LE TEMPLE  
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

JANKOVIC ANTOINE  
OU PHILIPPE LUCIE  
6 IMP BOUGAINVILLE  
77170 BRIE COMTE ROBERT

### Somme qui vous est remboursée

**632,00 €**

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

**Vous serez remboursé par virement le 24/07/2024**

**sur le compte bancaire suivant :**

FR76 3000 4008 420X XXXX XXX1 867

Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :**

**52 948**

**Nombre de parts :**

**3,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 30 12 755 263 441

Déclarant 1 - Nom de naissance : JANKOVIC

Déclarant 2 - Nom de naissance : PHILIPPE

# Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
O				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1 31893	Déclar. 2 26938	Total
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3189	- 2694		52948
Salaires, pensions, rentes nets.....	28704	24244		
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>52948</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>52948</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				2097
Décote.....				- 495
Impôt avant réductions d'impôt.....				1602
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>				
Dons : personnes en difficulté.....	Montant déclaré 20	Montant retenu 20	Montant réduction 15	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				- 15
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>1587</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Frais de garde des jeunes enfants.....	Montant déclaré 3746	Montant retenu 3746		
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 1873
Emploi salarié à domicile.....	624	624		
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 312
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 598
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2023 dû <sup>53</sup> :				- 598
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :				- 620
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 586
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....</b>				<b>- 632</b>
<b>COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT</b>				
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

632

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

#### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....

52948

#### **PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....

Déclar. 1	Déclar. 2
16394	16394

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

4114	4114
------	------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114	+ 4114
--------	--------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114	+ 4114
--------	--------

Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

+ 4399	+ 4399
--------	--------

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

= 16741	= 16741
---------	---------

#### **PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024**

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401)

#### **AUTRES INFORMATIONS**

**Taux marginal d'imposition.....** **11,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.